

# CONTRAT D'ÉTALONNAGE

vérification périodique de distributeurs de carburant



DE CONFIANCE  
ACCREDITÉ  
EFFICACE



## De confiance

MADIC BENELUX, en tant que partenaire-fournisseur de confiance, peut effectuer les vérifications périodiques requises par la loi sur vos pompes à carburant.



## Accrédité

MADIC BENELUX est accrédité par BELAC sous le certificat n° 581-INSP, pour l'étalonnage des pompes à carburant.



## Efficace

Grâce à notre connaissance de votre site, d'une part, et à notre connaissance des exigences métrologiques légales d'autre part, nous pouvons vous conseiller de manière extrêmement efficace.

# CONTRAT D'ÉTALONNAGE

## + PRODUIT

- Prix attractifs
- Impartialité
- Connaissance et assistance
- 1 seul contrat
- Délais réglementaires garantis

## LA RÉGLEMENTATION

La vérification périodique d'installations de mesure pour des liquides autres que l'eau est réalisée par des organismes d'inspection agréés. Il porte sur les pompes à carburant, les camions citernes pour carburants et les stations de chargement.

Le propriétaire ou l'utilisateur d'une installation de mesure doit toujours signaler au service de la Métrologie qu'il met un instrument en service (ou en retire un). Il doit demander la vérification périodique avant la date d'échéance de la vérification. (ex. un an pour les pompes à carburant).

## LE PROCÉDÉ DE LA VÉRIFICATION

### EXAMEN ADMINISTRATIF

MADIC BENELUX commence, en tant qu'organisme d'inspection agréé reconnu, par un contrôle administratif, c'est à dire le contrôle de la validité des marquages de conformité, des éventuels marquages de vérification périodique et des scellés.

### TESTS TECHNIQUES

Les exigences métrologiques sont vérifiées sur la base des essais définis dans les règlements susmentionnés, par type d'installation de mesure. Les résultats des tests sont considérés comme acceptables s'ils se situent dans les tolérances.

### LES VIGNETTES

On apposera sur un appareil de mesure qui est conforme une vignette verte ; cela signifie qu'il peut être utilisé dans le circuit économique.

Une vignette jaune indique la présence d'un léger défaut de l'instrument, qui peut toutefois être utilisé jusqu'à sa réparation.

Une vignette rouge signifie que l'instrument ne peut pas être utilisé, mais peut être réparé.

